



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

commémorations

Question écrite n° 8945

Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de M. le Premier ministre sur le discours de François Hollande du 17 octobre 2012. Le Président de la République vient de rendre hommage aux victimes algériennes d'une manifestation organisée par le FLN en octobre 1961 à Paris. Selon les historiens, le nombre de ces victimes se situerait entre zéro et deux cents. Sans entrer dans ce débat de spécialistes, il regrette que, selon leur sensibilité politique, certains aient un accès aux médias que n'ont pas les autres. Cette manifestation était organisée par une organisation politique en guerre contre la France qui est aujourd'hui au pouvoir à Alger. Il s'agit d'un pouvoir algérien qui en un demi-siècle a détruit ce que la France avait bâti, d'un pays d'où chaque année des milliers d'Algériens s'enfuient pour venir vivre dans l'ancienne métropole. Le pouvoir algérien, bien évidemment, n'a jamais songé, lui, à présenter la moindre excuse pour les enfants égorgés, les femmes violées, les hommes massacrés par les terroristes du FLN. Il lui demande de rendre désormais hommage aux autres victimes des événements d'Algérie, à savoir : les 62 Français d'origine européenne abattus par l'armée française le 26 mars 1962 rue d'Isly à Alger ; les milliers de militants algériens du MNA égorgés en France par leurs rivaux du FLN ; les dizaines de milliers de harkis égorgés comme des animaux au moment de l'indépendance par le FLN dont les héritiers politiques sont aujourd'hui au pouvoir à Alger ; les milliers de disparus civils enlevés par le FLN et dont les familles n'ont jamais pu faire le deuil ; les centaines d'Oranais massacrés le 5 juillet 1962 en violation des accords d'Évian et alors même que les autorités françaises avaient promis la protection de l'armée française à la population européenne, l'incitant à ne plus avoir peur, à sortir et à reprendre normalement ses activités.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Bompard](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8945

Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 novembre 2012](#), page 6191

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)